Ce formulaire doit être rempli par le demandeur. Il doit être envoyé avec un CV et une lettre de motivation, au plus tard le 1er mai 2021, aux addresses électroniques suivantes: registry@ohchr.org et sidsldc@ohchr.org.

**Données à caractère personnel**

Titre (M./Mme) :

Prénom(s) :

Nom(s) de famille :

Emploi actuel et titre :

Ministère du gouvernement :

Adresse résidentielle du demandeur :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Code du pays :

Fax :

Courrier électronique :

**Questionnaire d'éligibilité**

1. Parlez-vous, lisez-vous et travaillez-vous couramment en anglais ou en français ?

Anglais Oui /Non

Français Oui /Non

2. Veuillez décrire votre poste actuel et vos responsabilités (100 mots maximum) :

3. Veuillez décrire les fonctions que vous prévoyez d'assumer à l'issue de ce cours (100 mots maximum) :

4. Veuillez décrire votre expérience technique et/ou vos connaissances théoriques des questions relatives aux droits de l'homme débattues au Conseil (100 mots maximum):

5. Avez-vous participé à la session du Conseil au cours des cinq dernières années ? Veuillez donner des détails. (max 500 mots)

6. Êtes-vous disponible pour toute la durée du programme de bourses (début septembre 2021 à mi-novembre 2021) ?

Oui/ Non

**Approbation de votre demade par le Gouvernment**

Veuillez indiquer le nom, l'adresse électronique et l'adresse du fonctionnaire du gouvernement qui autorise votre demande de participation au programme. Cette personne recevra des informations par courrier électronique concernant le statut de votre demande.

Nom et prénom :

Fonction actuelle :

Ministère :

Adresse :

Téléphone :

Adresse électronique :

**Voyages, billets d’avion, visas, visas de transit, logement et indemnité de subsistance**

- Les candidats retenus seront contactés par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme pour prendre les dispositions nécessaires en matière de visa et d'itinéraire de voyage.

- Le HCDH fournira un billet aller-retour en classe économique à destination et en provenance de Genève. Le billet sera émis en fonction de la meilleure option en termes de coût.

- S'il est sélectionné, le boursier doit immédiatement contacter le consulat suisse le plus proche pour fixer un rendez-vous afin d'obtenir un visa Schengen et de prendre les dispositions nécessaires pour obtenir une assurance médicale pour la durée de la bourse.

- Le HCDH versera au boursier une allocation mensuelle pour couvrir le logement et les repas pendant la durée du programme.

- Les autres dispositions administratives et logistiques seront communiquées directement, par courrier électronique.

**Le HCDH n'assume aucune responsabilité financière ou autre pour ce qui suit**:

- Les dépenses liées aux formalités de voyage à l'étranger (visas, visas de transit, voyage pour obtenir des visas, taxes, examens médicaux, vaccinations, etc ;)

- Les frais de voyage ou autres de toute personne supplémentaire accompagnant le demandeur ;

- Assurance voyage ou accident, traitement médical ou hospitalisation pendant le programme, y compris le voyage à destination et en provenance de Genève ;

- Tous les frais liés au COVID 19 (médicaments ; quarantaine, etc.).

- Perte ou détérioration des effets personnels du demandeur pendant le voyage ou la participation au programme ;

- Les modifications apportées par le boursier concernant les réservations d'hôtel et les dispositions logistiques connexes ;

- Tout service personnel ou toute facilité demandée pendant le séjour à Genève, tels que connexions Internet, service de chambre, blanchisserie, minibar ou tout type de transport terrestre ;

- Toute modification apportée par le boursier à l'itinéraire ou aux billets d'avion émis par les Nations Unies à Genève. Toute modification apportée par le boursier en rapport avec l'itinéraire ou les billets d'avion émis par les Nations Unies à Genève. Tous les frais, charges et/ou pénalités supplémentaires pour la modification des billets d'avion doivent être assumés par le boursier.

**LES FORMULAIRES D'INSCRIPTION INCOMPLETS OU REÇUS APRES LA DATE LIMITE (1er mai 2021) NE SERONT PAS CONSIDERES.**

**L'ATTENTION DES CANDIDATS EST ATTIRÉE SUR LE FAIT QUE LE PROGRAMME PEUT ÊTRE MODIFIÉ OU ANNULÉ EN RAISON DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 ET DES RESTRICTIONS CONNEXES QUI SERONT IMPOSÉES PAR LES AUTORITÉS SUISSES ET LOCALES, AINSI QUE PAR LE BUREAU DES NATIONS UNIES À GENÈVE À L'APPROCHE DE LA PÉRIODE DE LA BOURSE.**

**DÉCLARATION:**

Je déclare que les informations que j'ai fournies dans le présent formulaire de demande sont, à ma connaissance, exactes et complètes, et que j'ai officiellement droit à des prestations au titre du Fonds de contributions volontaires du HCDH. Je certifie que j'ai lu attentivement le présent formulaire d'inscription et que j'accepte les conditions susmentionnées.

N.B. Si vous soumettez votre demande par voie électronique, le fait de taper votre nom sera considéré comme aussi contraignant que votre signature.

Votre signature/Nom :.............................................. Date : ..............................

Les documents suivants doivent être joints au présent formulaire:

1. Une Note Verbale soutenant la candidature d'un fonctionnaire (modèle ci-joint) ;

2. Certificat d'achèvement du cours d'apprentissage en ligne pour les délégués des PMA/PEID participant aux travaux du Conseil des droits de l'homme et de ses mécanismes mis en place par le Fonds d'affectation spéciale pour les PMA/PEID. Lien vers le cours obligatoire d'apprentissage en ligne : http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/TrustFund/Pages/Tool.aspx

3. Une copie scannée du passeport du candidat. Le passeport doit être valable pendant au moins six mois après son retour dans son pays d'origine ou son lieu d'affectation officiel ;

4. Un curriculum vitae détaillé en anglais ou en français (format MS Word) ;

5. Une lettre de motivation personnelle expliquant les actions de suivi concrètes qui seront entreprises lors du retour dans la capitale ou sur le lieu d'affectation officiel (deux pages maximum) ;

6. un "formulaire d'information sur les visas" (copie jointe) indiquant si le candidat a besoin ou non d'un visa Schengen ;

7. Une photographie du candidat en format jpeg.